

## ASSURANCES DE L'ASSOCIATION SPORTIVE



Le code du sport fait obligation aux associations sportives de souscrire des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs préposés bénévoles ou salariés et des pratiquants sportifs.

A ce titre, l'association sportive scolaire Condriotte a d'ores et déjà souscrit un contrat collectif MAIF RAQVAM pour garantir les activités de l'AS qui permet à nos licenciés de bénéficier d'une couverture "indemnisation des dommages corporels"

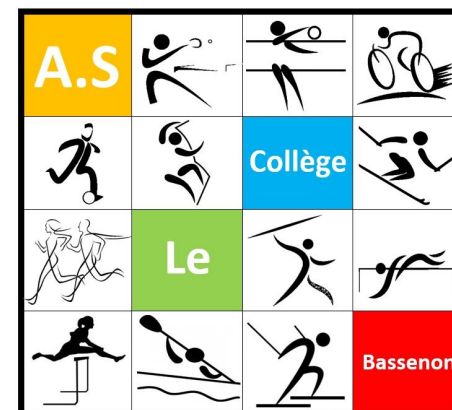
Dans le cas où vous souhaiteriez que votre enfant bénéficie d'une protection encore plus étendue, la MAIF propose une garantie optionnelle individuelle I.A. sport+ avec des plafonds d'indemnisation revus à la hausse et des prestations d'assistance à domicile.

Tous les détails de cette option sont disponibles sur le site de la MAIF: <https://www.maif.fr/associationsetcollectivites/associations/solutions-grandes-associations/grandes-assos-ia-sport.html>

Cette garantie non obligatoire, est proposée aux licenciés UNSS moyennant une cotisation complémentaire de 10,79 € à ajouter au coût initial de la licence. Elle est acquise à compter de la date de souscription et pour toute la période de validité de la licence (1 an).



## ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE CONDRIOTTE 2019 / 2020 DOSSIER D'INSCRIPTION



- L'A.S. permet aux licenciés de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances et leurs capacités dans une ou plusieurs activités sportives de leur choix.
- **Pour ceux qui veulent participer aux compétitions** c'est l'occasion de rencontrer des équipes d'autres établissements du district, du département de l'Isère ou même de l'Académie.
- **Devenir jeune officiel** c'est dépasser la simple connaissance pratique des règles du jeu pour devenir un arbitre, un juge responsable et compétent.
- Enfin l'AS, met en acte les objectifs de **respect de l'autre** qu'il soit coéquipier, adversaire, arbitre ou spectateur.
- **Notre objectif prioritaire** : Par la convivialité, amener un maximum de jeunes à la pratique sportive volontaire dans une gamme très large d'activités.

**Les Activités proposées cette année au collège Le Bassenon sont :**

- Le Volley-ball
- Le Tennis de table
- Le Football
- L'Athlétisme
- Raid sportif (Élèves de section pleine Nature)
- Le Canoë-kayak (au 3ème trimestre)
- Le ski nordique et Alpin (sorties ponctuelles)
- L'escalade (au gymnase des Roches de Condrieu)

### DERNIÈRES INFOS

- Les entraînements débuteront à partir du Lundi 16 Septembre 2019
- Le tee-shirt aux couleurs du collège est **obligatoire pour tous les licenciés**, il peut être porté à l'entraînement, en compétition, en cours d'EPS, (...). Si votre enfant en possède déjà un il n'est pas nécessaire d'en racheter un autre, la licence reste à 25€. Le coût du tee-shirt **remis lors de l'inscription** est fixé à 5€ (le coût réel est 8€) portant le montant total de l'inscription à : 25+5=30€

# L'ASSOCIATION SPORTIVE 2019 / 2020

Une seule licence UNSS pour toute l'année et **pour toutes les activités.**

Votre enfant est **Benjamin(e)s** s'il (elle) est né(e)s en 2007/2008

Votre enfant est **Minimes** s'il (elle) est né(e)s en 2005/2006

## ENTRAINEMENTS HEBDOMADAIRES

Activité	Professeur	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Futsal	Mme Farre	Minimes 12h30 à 13h20				Féminin Benjamin
	Mme Garnier		Benjamins 12h30 à 13h20		Féminin Minimes	
Volley Ball	Mme Couchoud	12h30 à 13h20			12h30 à 13h20	
Tennis de Table	Mme Soullier					12h30 à 13h20
Athlétisme	Mme Soullier			12h45 à 14h15		
Escalade* Nouvel Horaire	M. Arondeau			12h15 à 14h00 *		
Kayak**	M. Arondeau			14h30 à 17h00 **		

\* Les pratiquants rejoignent l'installation par leurs propres moyens (Roches de Condrieu)

\*\* Activité qui se déroule au 3<sup>ème</sup> trimestre uniquement.

## COMPÉTITIONS

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi **pour toutes les activités.**

Elles se déroulent au niveau du district, du département et de l'Académie.

Des sorties de Pleine Nature sont également programmées (Ski nordique, Ski de piste, Raid Multi-activités...). Le calendrier des sorties et compétitions concernant chaque activité sera distribué au cours du mois d'octobre.

## POUR M'INSCRIRE JE DOIS RAPPORTER

- Un engagement de l'élève et l'autorisation parentale (ci-dessous)
- Un chèque à l'ordre de l'Association Sportive Scolaire Condriote, 4 cas de figure :

- 25 € licence multi-activités
- 30 € licence multi-activités + Tee-shirt
- 35.79 € licence multi-activités + Garantie I.A. sport\* (\* voir page 4)
- 40,79 € licence multi-activités + Tee-shirt + Garantie I.A. sport\*

Le règlement avec le ticket jeune Condrieu et le chéquier jeune Isère est possible

## ENGAGEMENT DE L'ELEVE

Nom & Prénom : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

### ACTIVITÉ(S) CHOISIE(S) :

Je choisis la taille de mon Tee-shirt : **XS S M** (entourez la taille retenue)

En m'inscrivant à l'AS, je m'engage à respecter les règles des activités pratiquées et à **être assidu aux entraînements.**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné .....responsable légal de .....

Téléphone en cas de nécessité :

Autorise mon enfant à faire partie de l'Association Sportive du collège Le Bassenon. En outre:

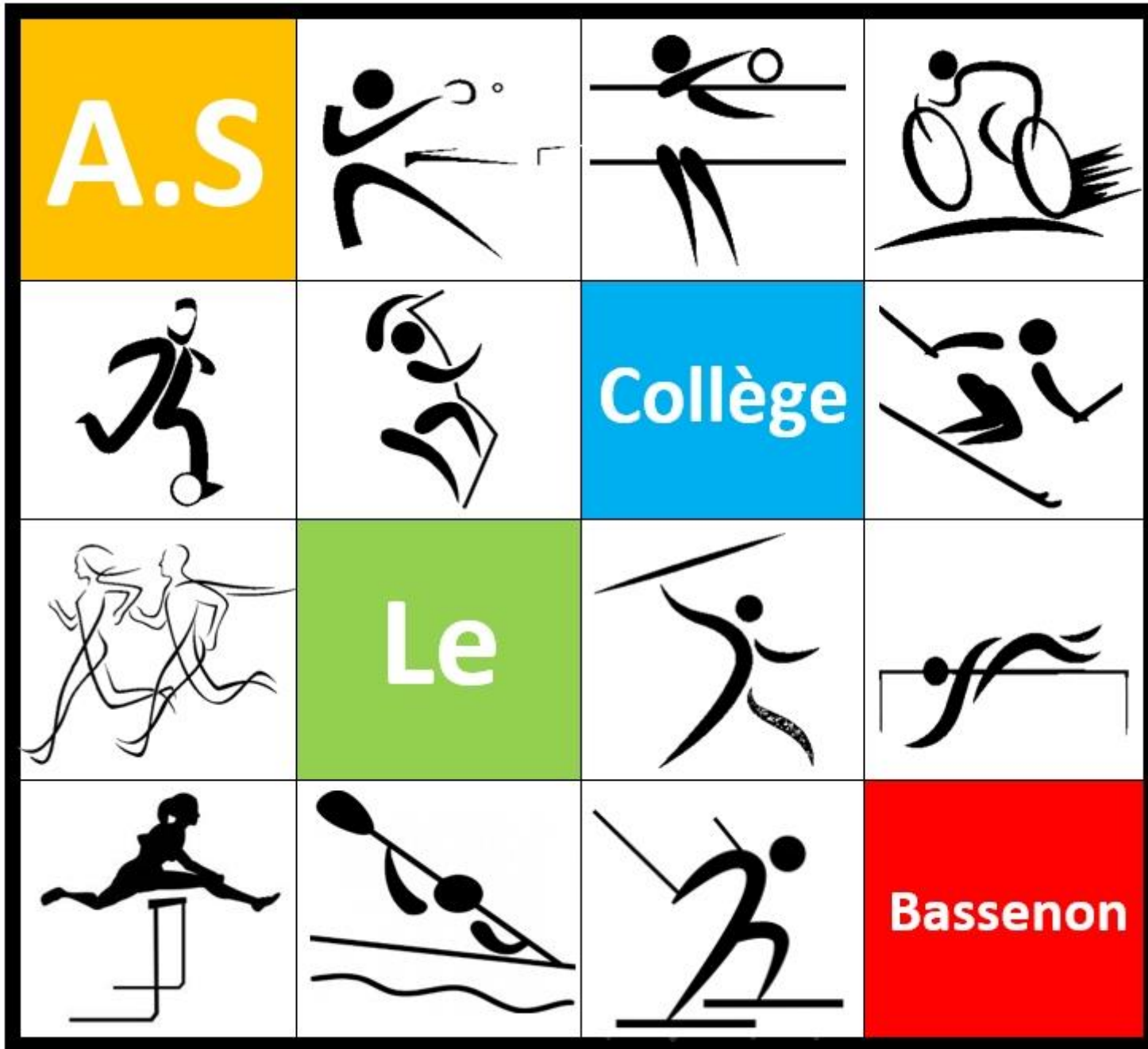
- J'accepte que les responsables de l'AS et/ou de l'UNSS autorisent en mon nom une hospitalisation en cas de besoin.
- J'autorise les personnes en charge de la demande de licence de renseigner sur le site internet de l'UNSS les rubriques suivantes : Nom - Prénom - Sexe - Niveau de jeune officiel - situation de handicap.
- J'ai pris connaissance des garanties d'assurance prises par l'association sportive et des offres complémentaires de couverture qui me sont proposées (voir page 4 de ce document).
- Autorise(nt) l'AS et l'UNSS à utiliser dans leurs supports de communication les images de mon fils, ma fille captées au cours des manifestations, organisations déplacements organisés par l'AS de l'établissement et les services de l'UNSS.

Fait à \_\_\_\_\_, Le \_\_\_\_\_

Signature de l'élève

Signature des parents





**UNSS**

*Union Nationale  
du Sport Scolaire*